

50 ANS D'IMMIGRATION TURQUE 4/4

Les pieds en Belgique, la tête en Turquie

Le mythe du retour n'a-t-il de mythique que le nom ? Les Turcs se marient-ils toujours entre eux ? Décryptage de deux idées reçues.

REPORTAGE

La famille Sakar, originaire de Denizli, une petite ville près d'Izmir, habite un quartier résidentiel d'Anderlecht, non loin du ring.

Comme de nombreux Turcs musulmans, elle observe le jeûne du ramadan en ce mois de juillet. Dimanche, les Sakar ont vécu un repas de rupture de jeûne un peu

particulier : ils ont invité Laure, biologiste, et Stéphanie, une jeune Française travaillant pour un constructeur automobile.

Des Belges et des Belgo-turcs autour d'un repas, pour bâtir des ponts et... débattre de certains sujets de société. L'initiative revient à l'association d'amitié belgo-turque, Beltud. Chacun se présente et, honneur aux dames, la maîtresse de maison ouvre le bal. Hatice est arrivée en Belgique à l'âge de trois mois, en janvier 1969. Son père est venu travailler dans les mines. Elle enseigne la religion depuis 25 ans dans la commune d'Anderlecht. Ses deux fils enchaînent : Enès, 21 ans, et Esref, 25 ans, sont étudiants respectivement en dentisterie et en marketing. Cahit, le père de fa-

mille, est un ancien employé de la Sabena reconverti dans le net-toyage.

22 h 01 : Hatice invite ses invités à rompre le jeûne en croquant une datte. Deux retardataires rejoignent l'assemblée : un couple mixte. Aydin, originaire de la région de la mer Noire, est venu en compagnie de son épouse, Pascale, historienne de l'art. La conversation démarre sur la thématique du retour au pays. Seval, la directrice de l'association Beltud, elle aussi présente au repas, donne l'exemple de sa sœur : « Elle réalise en ce moment son doctorat à Ankara. Elle en avait parlé il y a quelques années, on pensait que c'était une passade, mais non, elle a tenu à retourner un Turquie. Il y a beaucoup de jeunes qui retournent au pays, après avoir acquis un bon bagage ici. Ce n'est pas forcément facile de trouver sa place, donc il faut un projet solide. »

Le mythe du retour n'aurait donc de mythique que le nom ? Les deux jeunes hommes semblent confirmer cette affirmation. « Moi, cela me tente d'aller travailler en Turquie un jour, dit Esref. Pas tout de suite, là je veux d'abord me lancer en Belgique. Mais à 40 ou 50 ans, pourquoi ne pas tenter l'aventure là-bas ? J'ai toujours un pied en Turquie grâce aux vacances annuelles. Et puis à la maison, on parle toujours le turc. » Son cadet hoche la tête.

« Vous savez, quand mes parents ont acheté leur maison en 76 en Belgique, ils ont été très critiqués, car on pensait toujours rentrer au pays à ce moment-là, explique Aydin. Puis les autres immigrés se sont lancés également. » La maîtresse de maison renchérit : « Mes parents ont longtemps vécu avec le strict minimum en Belgique. Tout ce qu'ils gagnaient, ils l'investissaient en Turquie. Ce n'est qu'à l'âge de 50 ans qu'ils ont

acheté leur première maison ici ! »

Le repas se déroule dans une bonne ambiance, chacun y allant de sa petite anecdote. La table croule sous divers mets colorés.

« Peu d'amis belges »

A la fin du repas, dans la cuisine, Esref, le fils aîné, est en train de ranger les plats lorsque nous le questionnons sur la thématique du mariage. « Je pense que je serai mieux avec une femme d'origine turque, par simple affinité. Ce serait plus facile car elle aura la même culture et la même religion. Ce serait mieux accepté dans la famille aussi. » Et s'il tombe amoureux d'une non-Turque ? « On verra bien, on ne peut pas contrôler le destin, lâche-t-il timidement. Regardez le couple mixte dans le salon, comme quoi, c'est possible. »

Aydin et Pascale confirment : « Nous n'avons eu aucun problème pour faire accepter notre union. » Esref termine de ranger sa vaisselle et est rejoint par son frère. Le premier explique qu'il a beaucoup d'amis de toutes les origines, pas seulement turque. Son cadet ne tient pas le même discours : « Je n'ai pas beaucoup d'amis belges, je les compte sur les doigts d'une seule main. J'ai beaucoup d'amis de toutes les nationalités, mais pas belge. » Stéphanie, la jeune Française invitée au repas, intervient : « Oh, mais ça, c'est normal, je crois ! Moi-même, cela fait une dizaine d'années que je suis en Belgique, je ne traîne qu'avec des expatriés. »

Le temps du dessert est arrivé, la table du salon se couvre de thé, de baklava, de loukoums et de fruits. Esref et Enès racontent leur dernier voyage en Australie. Et sortent une peau de kangourou pour étayer leurs propos. Le monde n'est plus la porte d'à côté : il est présent, dans ce salon, au milieu de personnes d'origines différentes qui ont tout à apprendre les unes des autres. ■

ANN-CHARLOTTE BERSIPONT

mariages La migration matrimoniale en forte baisse

Les gens d'ici ne veulent plus se marier avec des Turcs de Belgique. Avant, on célébrait énormément de mariages. Ce n'est plus le cas, il y a eu trop d'échecs. Les familles ne veulent plus envoyer leurs enfants à l'étranger. » L'affirmation est sans appel et est partagée par tous les interlocuteurs présents autour de la table, à savoir des Belgo-turcs de retour à Emirdag, un petit village non loin de l'Anatolie (lire notre édition du 16 juillet).

Le mariage : ce sacrement jalonne les 50 ans d'immigration turque en Belgique. Et cela commence dès les années 60 ; on estime à 75 % le taux de travailleurs turcs qui sont déjà mariés avant d'émigrer vers le plat pays. Bien souvent, les hommes arrivent en premier et leurs épouses suivent, quelques mois ou quelques années plus tard. Il faut dire que l'Etat belge démontre très rapidement la volonté de stabiliser cette immigration, via le processus du regroupement familial.

Les deux premières générations concernées

La migration matrimoniale, ké-sako ? En fait, le concept se décline en deux pans. D'une part, il concerne les 25 % de travailleurs non mariés qui ont, bien souvent, trouvé une compagne dans leur pays d'origine. Par la suite, ce sont les descendants d'immi-

grants d'origine turque qui continuent de se marier avec des partenaires de Turquie.

A une époque, d'ailleurs, ce deuxième cas de figure était particulièrement prisé. « Les Turcs se marient très peu avec des personnes d'origine européenne, explique Quentin Schoonvaere, démographe à l'UCL. Il y a très peu de mariages mixtes, pour toute une série de facteurs, la religion, la culture, etc. Mais une enquête récente a démontré que si la pratique du mariage avec une personne du pays d'origine reste courante, elle est en baisse. » Effectivement : l'infographie ci-contre montre que le mariage avec migration du conjoint est en baisse aussi bien du côté de la première génération que de la seconde. La diminution est – sans grande surprise – plus spectaculaire pour la deuxième génération.

Comment expliquer cette tendance ? Qui dit mariage dit bien souvent divorce : de très nombreux mariages entre Turcs de Belgique et Turcs de Turquie ont échoué. Dès lors, la méfiance s'installe, et la communauté belgo-turque tend à réaliser des unions locales homogames (les jeunes d'origine turque en Belgique épousent des personnes correspondant à leur profil).

Dans une étude datant de 2013, la sociologue Christiane Timmerman (Université d'An-

vers) évoque plusieurs facteurs en plus de ce taux de divorce conséquent : les mauvais traitements infligés aux conjoints migrants et la hausse du nombre de possibilités d'emploi dans le pays d'origine. Tout cela a fait son chemin dans la tête des enfants, mais aussi dans celle de leurs parents. Dans la recherche de Christiane Timmerman, il apparaît que les parents – dont l'échantillon est localisé à Emirdag – affirment avoir délibérément refusé à leurs enfants de se marier pour migrer.

Comme le précise Quentin Schoonvaere, ces évolutions précèdent le durcissement de la loi sur le regroupement familial, en

2011. A cet égard, notons au passage que les statistiques de la Turquie accusent une chute vertigineuse entre 2011 et 2012 (voir l'infographie ci-contre).

Alors, faut-il y voir un phénomène générationnel, puisque la migration matrimoniale est principalement à la baisse chez les jeunes ? On manque aujourd'hui de connaissances pour répondre à cette question.

Ce qui est sûr, en tout cas, c'est que la tendance au communautarisme (et donc aux mariages homogames) n'est pas du tout spécifique aux immigrés turcs. La palme en la matière revient d'ailleurs aux... Japonais. ■

ANN-CHARLOTTE BERSIPONT

retour Une réelle tentation pour les jeunes

ISTANBUL

DE NOTRE CORRESPONDANTE

Entre ses deux pays, Tolga Eken n'a pas choisi. Depuis cinq ans, cet homme d'affaires de 36 ans promène son attaché-case entre Bruxelles et Istanbul. Six mois ici, six mois là-bas. Il n'a pas choisi ou plutôt, il a préféré ne pas choisir entre son pays de naissance, celui où il a grandi et travaillé un certain temps – la Belgique – et celui de sa famille : la Turquie.

Tolga Eken n'est pas le seul citoyen belge issu de l'immigration turque à être venu faire carrière sur les rives du Bosphore. Il est d'autant mieux placé pour le savoir qu'il est aussi secrétaire général de la Chambre de commerce belgo-luxembourgeoise en

Turquie. Et des jeunes Belgo-turcs de « retour », comme lui, il en croise de plus en plus, notamment dans les entreprises. « Ce sont surtout les compagnies belges qui envoient des Belges d'origine turque travailler ici. Ils connaissent la culture, la mentalité, la langue... C'est un gros avantage, cela ouvre des portes », explique-t-il.

Forte d'une croissance enviable par rapport à la « vieille Europe », la Turquie rime avec dynamisme et opportunités. C'est en tout cas l'image qu'elle a aux yeux d'Erdem Kuskon, un étudiant en génie mécanique à l'Université technique d'Istanbul. Erdem a grandi à Namur mais il est revenu à Istanbul avec toute sa famille, et c'est ici qu'il

envisage de faire ses premiers pas professionnels. « J'ai l'impression d'avoir plus de rêves à accomplir en Turquie », raconte-t-il. L'impression, surtout, que son « profil » est recherché : « La double nationalité est un autre point fort. Les employeurs turcs apprécient le fait que je n'ai pas besoin de visa ou de permis de travail. »

Une décision incomprise

Pour ceux qui, contrairement à Erdem, ont fait ce voyage seuls, par choix, la décision de quitter la Belgique n'est pas toujours comprise. Lorsqu'il y a une vingtaine d'années, Bahriye Güler a annoncé à sa famille qu'elle partait vivre à Istanbul pour suivre

son amour de jeunesse, ni ses parents ni ses six frères et sœurs, tous restés en Belgique, n'ont approuvé sa décision. « C'était la catastrophe, lâche-t-elle. En 1958, mes parents avaient fait ce voyage vers la Belgique dans l'espoir de vivre mieux. Mon retour au pays était en quelque sorte un retour en arrière, raconte celle qui a grandi à Anderlecht. Ils me répétaient que je n'arriverais jamais à m'adapter, que je ne pourrais plus mettre de minijupe... En réalité, j'ai continué à vivre ici comme je vivais là-bas. S'il en avait été autrement, je serais sans doute rentrée. »

Pourtant, les déceptions existent. Ceux qui débarquent dans l'espoir d'être embauchés quelque part ne sont pas forcément accueillis à bras ouverts.

« La Turquie était un rêve pour moi. Comme tous les jeunes Belges d'origine turque, j'étais curieuse de savoir comment serait ma vie ici, dans le pays de mes origines », confie Fatma, en Turquie depuis deux ans après 27 ans à Namur et des études de photographie à Bruxelles.

Avec le recul, la jeune femme admet qu'elle nourrissait une image « idéalisée » de ce pays. « Quand tu t'installes, tu réalises rapidement que tu n'es pas attendue. Trouver un travail peut être aussi difficile qu'en Belgique, surtout quand tu ne connais personne », insiste l'ancienne Namuroise. Fatma a travaillé dix mois dans une agence de presse. Elle n'a pas réussi à s'intégrer et a démissionné : « Pour la première fois de ma vie, j'ai vécu la discrimi-

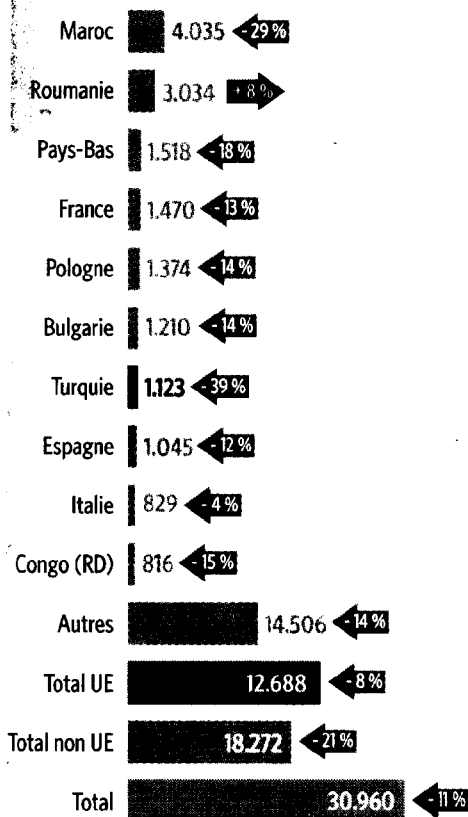
nation, sexuelle notamment. Certains de mes supérieurs considéraient que le photojournalisme n'était pas un métier de femme. Discrimination, aussi, quand on m'appelait "la Belge" parce que j'avais le malheur de revendiquer une double identité. »

Fatma refuse de généraliser et vient d'ailleurs de trouver un travail d'enseignante dans une université. Elle se dit - comme beaucoup de Belgo-turcs qui ont pris le même chemin - que la Belgique demeure, quoi qu'il arrive, son autre pays. Et qu'elle aurait regretté de ne pas avoir tenté l'aventure. ■

ANNE ANDLAUER

Premiers titres de séjour délivrés dans le cadre du regroupement familial selon la nationalité des bénéficiaires

Chiffres 2012 et évolution 2011-2012



LE SOIR - 17.07.14

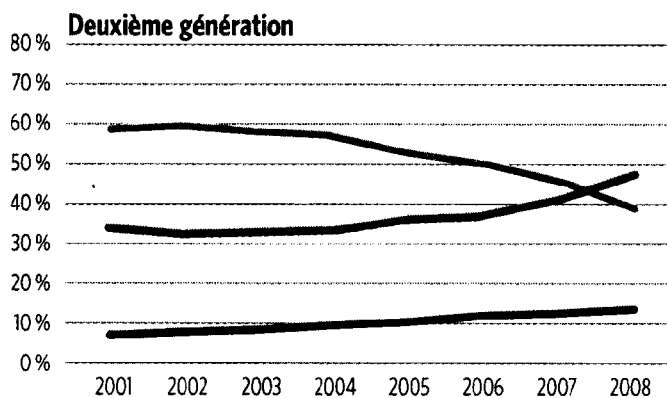
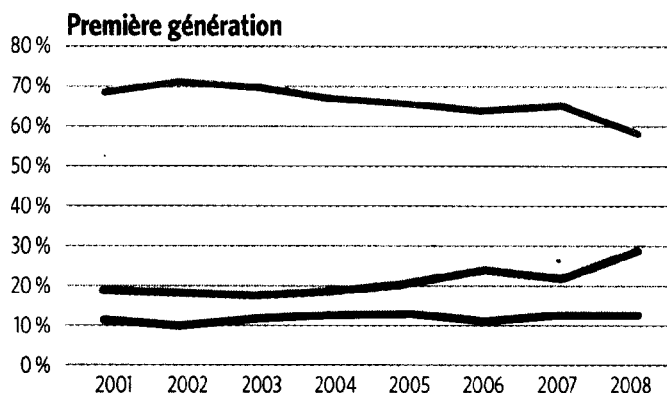
Source : Office des étrangers

Des règles plus strictes

Les chiffres sont éloquentes : -39 % des demandes de regroupement familial acceptées depuis la Turquie entre 2011 et 2012 ! L'Office des étrangers y voit les conséquences du durcissement de la loi sur le regroupement familial. Le critère qui pose, en général, problème est le suivant : le regroupant doit avoir des « moyens d'existence stables, réguliers et suffisants » (1.300 euros par mois).

Choix conjugaux des personnes vivant en Belgique d'origine turque

— Migration du conjoint — Union locale et homogame
— Union locale et hétérogame



LE SOIR - 17.07.14
Source : Université de Gand